**7513**

**PROJET DE LOI**

**portant modification de la loi du 5 juillet 2016 autorisant le Gouvernement à participer au programme multinational « Multi-Role Tanker Transport » (MRTT)**

Le projet de loi a pour objet d’accroître la participation du Luxembourg au programme multinational « Multi-Role Tanker Transport ». Le plafond initial de la contribution financière au programme de 172 000 000 euros sera relevé jusqu’au montant de 598 400 000 euros sur une durée de trente ans. Outre sa dimension purement militaire, ce programme permettra de répondre à des besoins civils, dans un contexte humanitaire, d’aide à la nation ou protocolaire.

En 2013, le Conseil de l’UE a retenu le programme MRTT comme l’un des quatre chantiers prioritaires de l’UE en ce qui concerne l’autonomie stratégique de l’Europe en matière de sécurité et de défense et en tant que renforcement du pilier européen au sein de l’OTAN. En majorant la participation luxembourgeoise de 1 000 heures de vol par an, le programme sera en mesure d’acquérir un avion Airbus A330 MRTT supplémentaire, qui sera immatriculé aux Pays-Bas et propriété de l’OTAN comme l’ensemble de la flotte, et donc de gagner considérablement en flexibilité opérationnelle et technique. Le Luxembourg de son côté bénéficiera d’une visibilité nettement accrue en renforçant un programme réunissant les facultés pour combler de façon concrète une lacune capacitaire stratégique reconnue tant auprès de l’OTAN qu’auprès de l’Union européenne. Cette démarche contribuera en outre à accroitre l’effort de défense à long terme dans les limites financières retenues par le Conseil de Gouvernement.